

## Compte rendu de la réunion de Conseil Municipal du 14 novembre 2011

Etaient présents : THOMAS RIPEAUX LELIEVRE LEMASSON ADAM BOUJU FOUBERT LBOUC DELAUNAY GRAND GUILLOUARD LEBRETON TRETON

Absents non excusés: PICHEREAU RINGUENET-PECATE

### Prime de fin d'année 2011 au Personnel Communal,

Les membres du Conseil Municipal ont retenu le montant de la prime 2011 proposé par le Centre de Gestion de la Fonction Publique soit 898,11 € net par agent à temps complet (un prorata sera effectué pour les agents à temps non complet)

### Indemnité due au Receveur Municipal,

Les membres du conseil municipal autorisent M. le Maire à verser au receveur Municipal ses indemnités de conseil 2011.

### Autorisation du Conseil Municipal pour le remboursement des frais de déplacement du Personnel Communal,

Les membres du conseil municipal autorisent M. le Maire à rembourser aux agents leur frais de déplacement lorsqu'ils utilisent leur véhicule personnel dans le cadre de leur travail.

### Demande de subvention d'Equipeement à la Communauté de Communes des Avaloirs

Les membres du conseil Municipal chargent M. le Maire de déposer une demande de subvention d'équipement à La Communauté de Communes des Avaloirs.

### Point sur la construction d'une boulangerie multiservices – désignation du coordonnateur sécurité santé – nouveau plan de financement FISAC.

Le permis de construire a été déposé le 07 octobre 2011 à la D.D.T,

La Commission Départementale d'accessibilité et Sécurité Incendie se réunira le 16 /11/2011 pour rendre son avis,

Une consultation a été organisée auprès de 5 coordonnateurs Sécurité Santé pour la mission SPS :

ENTREPRISE CONSULTEE	MONTANT DE L'OFFRE TTC
SYLVESTRE – ALENCON	Ne fait plus de mission SPS
NORMACO – CHANU	2840.50
APAVE – ARGENTAN	3300.96
FOURNIGAULT – ALENCON	2571,40
PLANCONNEAU – ST MICHEL DES ANDAINES	2124,10

Le Cabinet PLANCONNEAU a été retenu pour la somme de 2.124,10 € TTC

- Le dossier FISAC a été envoyé le 4 novembre 2011 aux services concernés

EMPLOI (En Euros) HT		RESSOURCES (en Euros) HT	
Maîtrise d'œuvre	15 677,26 €	Autofinancement de la commune	56.513,26 €
Frais annexes	25 083,00 €	Conseil Général de la Mayenne	5 000,00 €
Travaux de construction boulangerie-multiservice	222 500,00 €	Région Pays de la Loire (C.T.U.)	95 000,00 €
		Etat	
		- Subvention FISAC (30%) sollicitée	66 750,00 €
		- Fonds parlementaires	40 000,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>263 260,26 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>263260,26€</b>

### Remboursement de fournitures scolaires à un enseignant ayant régler une facture

Les membres du conseil municipal ont autorisé M. le Maire à rembourser à un enseignant des frais d'achat de fournitures scolaires.

### Acceptation d'un don d'argent

M. le Maire a exposé aux membres du conseil municipal que la section Activités Jeunes de la Jeunesse Association a décidé lors de son assemblée générale du 17 septembre 2011 et suite à l'arrêt de ses activités, de verser le solde de son compte en banque (somme de 4077,72 € à la date du 17/09/2011) à la Commune de Lignéres-Orgères. Les membres du conseil municipal ont accepté ce don.

Fait à Lignéres-Orgères, le 15 novembre 2011

Le Maire,